

Biberach, le 18 juin 2026

Mesdames et Messieurs,

la directive 2011/65/UE du 8 juin 2011 ainsi que la directive déléguée (UE) 2015/863 du 4 juin 2015, mise à jour le 22 juillet 2019, limitent l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques.

Par la présente, nous confirmons que tous les produits fournis par Cellofoam International GmbH & Co. KG sont conformes à la version actuelle de la directive RoHS, comme indiqué ci-dessous :

- Lead (Pb): < 1000 ppm
- Mercury (Hg): < 1000 ppm
- Cadmium (Cd): < 100 ppm
- Hexavalent Chromium: (Cr VI) < 1000 ppm
- Polybrominated Biphenyls (PBB): < 1000 ppm
- Polybrominated Diphenyl Ethers (PBDE): < 1000 ppm
- Bis(2-Ethylhexyl) phthalate (DEHP): < 1000 ppm
- Benzyl butyl phthalate (BBP): < 1000 ppm
- Dibutyl phthalate (DBP): < 1000 ppm
- Diisobutyl phthalate (DIBP): < 1000 ppm

Cordialement,



Responsable de la préparation du travail et du développement
Georg Dames

Veuillez noter que ces informations reposent sur les données fournies par nos fournisseurs de matières premières et nos fabricants, ainsi que sur notre niveau général de connaissances concernant les matières premières et les composants utilisés dans les produits finis de Cellofoam. Cellofoam n'a pas effectué ses propres analyses ou tests pour vérifier la présence des substances mentionnées.